

SEL Terre

-- Projets de loi --

Projets de loi



**Justice pour le
logement**

Collectif SEL Terre
mardi 30 janvier 2007

Proposition de loi : supprimer l'existence légale des hôtels d'urgence

La Cour des Comptes pointe le scandale des hôtels d'urgence

Le journal Le Parisien publie le mardi 30 Janvier 2007 un rapport confidentiel de la Cour des Comptes jugeant très sévèrement la politique de l'hébergement d'urgence menée par l'Etat, qui envoie des personnes privées de logement dans des hôtels insalubres. Beaucoup d'argent dépensé sans contrôle, des instances qui ne se concertent pas, et des hôtels de piètre qualité payés rubis sur ongle : voilà ce que fustige le rapport.

Ce document, qui date du 24 novembre 2006, analyse la « politique publique » conduite ces dernières années pour 127.000 personnes répertoriées, privées de logement. Selon le quotidien, « le rapport dénonce le recours à des réservations de places à l'année dans des hôtels de plus en plus utilisés par la Direction de l'action sociale, la DDASS, le Samu Social et diverses associations. » Officiellement, ce rapport devait sortir mercredi, mais étant donné la proximité avec la mort de l'Abbé Pierre, il a été décidé de le repousser au mois de mars...

A Paris, le nombre de nuitées est passé de 817.000 en 2003 à 2.080.000 en 2005. La facturation se fait le plus souvent à la personne et non à la chambre, d'où des dérapages financiers nombreux. Au total, pour 1 mois et pour une famille de trois personnes il en coûte 1.530 €, et jusqu'à 2.000 € pour quatre. De plus, 28 des hôtels parisiens concernés sont même classés à risques par la préfecture !

N'oublions pas non plus que la CAF verse des prestations astronomiques bénéficiant à des marchands de sommeil qui logent toute l'année à prix d'or et dans des conditions scandaleuses des milliers de gens qui ont un emploi et pourraient, dans des conditions normales, payer un loyer modéré. Autant d'effets pervers liés à une "crise du logement" entretenue sur les deniers publics pour mieux engraisser des intérêts privés.

Post-scriptum :

[Hotel barbare](#)

envoyé par [transverse!](#) A Paris, près de la moitié des chambres d'hôtel sont réservées par des associations pour héberger les familles demandeuses d'asile. Le scandale est que le prix d'une chambre au mois est de 1500 à 4000 euros payé avec l'argent de nos impôts ! Merci à Valérie Denesle pour son documentaire "Ma vie à l'hôtel" d'où sont tirés ces petits extraits.